

Marie à Pontmain 5 mai 1902

avec *Quercus* Virei Cham.

8. Octobre 1810
J. B. J. B.
nous à présence un enfant de son père, qui est nous,
dit être né en son domicile ce matin à deux heures, de
déclarant, et de Mademoiselle Angélique Armandine son épouse
âgée de vingt quatre ans, et il a donné à cet enfant les prénoms
de Marie-Augustine-Angélique, ces déclarations et présentation ont été faites en présence de François
secretaire de mairie âgé de quarante deux ans, et d'Étienne
Marie, aubergiste âgé de trente six ans tous deux
soitdement en ce bourg et cousins de l'enfant, et ont été
témoin signé avec nous le présent acte de naissance
lecture faite.

L'an mil huit cent quatre-vingt, le dix octobre à six heures du
soir devant nous Jeanne Vitaline Maire et officier de l'
Etat civil de la commune de Pont-Main, canton de Landivisiau, avo-
issement de Mayenne, département de la Mayenne est comparu
Barbe de la juliennais Cesar, cultivateur âgé de vingt neuf ans
 domicilié avec son épouse au village de Chantel en cette com-
mune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qui
il nous a dit être né en son domicile aujourd'hui à un heure du
matin, de lui déclarant et de Fournier Constance Clémence
son épouse, cultivateuse âgée de vingt trois ans, et il a donné à
cette enfant les prénoms de Henri-Amand, ces déclarations
et présentation ont été faites en présence de Joseph Babin, mar-
teau d'hôtel âgé de trente quatre ans, et Plessis Jean-Charles
aubergiste âgé de trente six ans, tous deux domiciliés en ce
bourg non parent et ont le père et mère signé avec nous
le présent acte de naissance après lecture faite.

N. 35

Naissance Du matin, devant nous, Guérin, Comte, adjoint au Maire de la
de Tritteau Commune de Pont-Main, canton de Landiv, arrondissement
Mayenne, Département de la Mayenne, est comparu Tritteau
Arsène-Marie Arsène, Maire de Pont-Main, âgé de trente-sept ans, Demi-
François garçon à Chantel en cette commune, tel que nous a déclaré avoir un
légitime né le enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né en son domicile
22 septembre l'an deux mille deux cent trente et deux heures, de lui déclarant et de Boussard, son

91-34

jeanne-Louise son épouse âgée de vingt-sept ans, et il a donc 23 ans. Celle-ci
23 ans. a été enfant le prénom de Arsène Marie-François-Auguste-François
23 ans. + vingt-trois ans. Arsène. Ces déclarations et présentation ont été faites en présence de
maison de jubilée. Habini Joseph, âgé de trente-quatre ans, maire de
Rennes, apposé. *Il a été nommé à la charge de maire de Rennes le 1^{er} juillet 1851.*

E. J. Béchard de Babu Béchard Poste
L'an mil huit cent quatre-vingt, le quinze Octobre à huit heures du
matin, Devant nous Poste Vital-Ariane, Maire et officier
de l'état civil de la commune de Pont-Mair, canton de Lézigny
arrondissement de Mayenne, département de la Mayenne, sont
comparus, Coguelin Louis, cultivateur âgé de trente-un ans
fil de l'abéfant et Poste Gustave, marchand de grains âgé de
trente-sept ans, seigneur du Dofant, tous deux domiciliés au village
de la Motte-aux-Bois en cette commune, devant nous ont déclaré :

que Coquelin Auguste-François, rentier âgé de
quatre-vingt ans, né à la Daguoye-Dur-Désert (Ille-
et-Vilaine), domicilié à la clétoire en cette commune,